

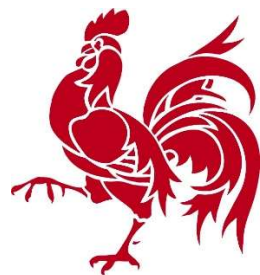


Coordination des Haltes Accueil de la Communauté française
*La diversité au service des réalités des familles et du droit de
l'enfant à un accueil de qualité*

Coordination des haltes-accueil de la Communauté française

*Rapport d'activité 2015
Perspectives 2016*

Avec le soutien de



Wallonie



1. La CHACOF en action... les dates

Au cours de l'année 2015, le **conseil d'administration** de la CHACOF s'est réuni à 11 reprises :

- 22/01 : CA à Namur
- 24/02 : CA à Namur
- 31/03 : CA à Namur
- 05/05 : CA à Namur
- 09/06 : CA à Namur
- 24/07 : CA à Namur
- 29/09 : CA à Bruxelles
- 20/10 : CA à Namur
- 30/10 : CA à Namur
- 01/12 : CA à Namur
- 08/12 : CA à Namur

L'**assemblée générale** s'est déroulée le 09/06 à Namur. Une **assemblée générale extraordinaire** a également eu lieu le 08/12 à Namur.

La CHACOF a invité les haltes-accueil à se réunir en **groupes régionaux** :

- 12/01 : groupe de Liège
- 29/01 : groupe de Bruxelles
- 09/02 : groupe de Liège (thématique précise : Lieux de rencontre enfants-parents)
- 09/02 : groupe de Bruxelles (journée organisée par les conseillères pédagogiques de l'ONE)
- 03/03 : groupe du Luxembourg
- 24/03 : groupe de Bruxelles
- 02/04 : groupe du Luxembourg
- 24/04 : groupe de Liège
- 11/05 : groupe du Luxembourg (journée qui a rassemblé l'ensemble des équipes)
- 12/05 : groupe de Bruxelles
- 06/07 : groupe de Liège
- 09/07 : groupe de Bruxelles
- 18/09 : groupe de Bruxelles
- 23/09 : groupe de Liège
- 27/10 : groupe de Bruxelles (journée pour les accueillantes)
- 27/10 : groupe de Liège
- 07/12 : groupe de Liège

La CHACOF a participé à **diverses rencontres** :

- 08/01 : Comité d'accompagnement pour BADJE pour la recherche Multi-accueil
- 19/01 : Rencontre avec les conseillères pédagogiques de Bruxelles
- 21/01 : Visite de la maison d'enfants Actiris à Bruxelles
- 21/01 : Réforme du secteur : réunion du groupe porteur ONE
- 12/02 : Participation à la concertation organisée par le Service Fédéral de lutte contre la pauvreté
- 12/02 : Rencontre avec le cabinet de la Ministre Joëlle Milquet
- 17/02 : Rencontre avec le Service de Santé Mentale La Gerbe
- 03/03 : Participation à la concertation organisée par le Service Fédéral de lutte contre la pauvreté
- 25/03 : Soutien d'une HA en projet
- 30/03 : Comité d'accompagnement pour BADJE pour la recherche Multi-accueil
- 01/04 : Rencontre avec la COSEGE (Coordination des Services d'accueillantes conventionnées)
- 22/04 : Réforme du secteur : réunion du groupe porteur ONE
- 23/04 : Participation à la concertation organisée par le Service Fédéral de lutte contre la pauvreté
- 05/05 : Participation à la rencontre organisée par le CESF de Nivelles

- 12/05 : Comité d'accompagnement pour la recherche « Coût d'une place d'accueil » (ONE)
- 16/06 : Réunion pour la réforme du secteur (Bruxelles)
- 23/06 : Comité d'accompagnement pour la recherche « Coût d'une place d'accueil » (ONE)
- 25/06 : Accompagnement d'un mémoire qui a pour titre : « Influence des valeurs de diversité et des valeurs individuelles sur les stéréotypes et les comportements de discrimination envers les parents sans emploi »
- 26/06 : Comité d'accompagnement pour BADJE pour la recherche Multi-accueil
- 28/08 : Défense mémoire
- 14/09 : Soutien d'une HA en projet
- 21/09 : Comité d'accompagnement pour BADJE pour la recherche Multi-accueil
- 22/09 : Participation à la concertation organisée par le Service Fédéral de lutte contre la pauvreté
- 29/09 : Organisation de la conférence de presse
- 12/10 : Rencontre avec Benoît Lutgen
- 09/10 : Participation à la présentation du Plan Pauvreté de Région Wallonne
- 12/10 : Présentation du code de qualité européen par l'ONE
- 16/10 : Participation à la journée sur la pauvreté organisée par le RWLP
- 17/11 : Participation à la concertation organisée par le Service Fédéral de lutte contre la pauvreté
- 18/11 : Rencontre avec la Ministre Isabelle Simonis
- 18/12 : Rencontre avec le conseiller politique François Defourny

Les activités à partir du mois d'octobre ont été maintenues et assurées grâce au travail bénévole des membres de la CHACOF.

2. Coordination administrative et financière de la CHACOF

En 2015, la CHACOF a bénéficié de :

- 18 000 euros de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 11 000 euros de la part de la COCOF ;
- L'équivalent de 6 points APE.

Par rapport à l'emploi, durant l'année 2015, la CHACOF a connu une situation plus que délicate. En effet, n'ayant reçu la réponse à notre demande de subside auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles que le 1^{er} décembre, nous avons été obligés de donner à la coordinatrice son préavis à titre conservatoire. Celui-ci a été effectif à partir du mois d'octobre 2015. La coordinatrice de la CHACOF a donc travaillé à temps plein pendant 9 mois (de janvier à fin septembre 2015).

La poursuite des activités a été assurée par le travail bénévole des membres de la CHACOF. En ce qui concerne Bruxelles, l'ancienne coordinatrice a continué à organiser les groupes de rencontre et à les animer d'octobre à décembre. Il n'y a donc pas eu de coupure pour cette partie de l'action.

Comme pour les années précédentes, deux associations ont mis un local à notre disposition :

- Le siège social se situe toujours au sein des locaux de Bébé Futé à Opprebais (Incourt) ;
- Le siège d'exploitation se trouve au sein des locaux de la Maison en plus à Forest (Bruxelles).

Une large part du temps de travail de la coordinatrice est consacrée au travail administratif ainsi qu'à la coordination du réseau, des activités développées et dans lesquelles la CHACOF s'implique. En 2015, la CHACOF a vu son nombre de membres augmenter pour atteindre le nombre de 31 Pouvoirs Organisateurs. Toutefois, cela représente plus de HA puisque certaines structures ont plusieurs milieux d'accueil.

4

Enfin, soulignons une fois de plus l'implication de nos membres dans les diverses activités de la CHACOF.

3. Le développement et l'animation de notre réseau

• Rencontres entre haltes-accueil

La dynamique de rencontre et d'échange entre haltes-accueil, à la base de la création de la CHACOF, se poursuit et s'intensifie : non pas par le nombre de groupes différents mais parce que les haltes-accueil présentes sont de plus en plus nombreuses lors de ces rencontres.

En 2015, ce sont toujours 3 groupes de rencontre qui existent : à Bruxelles, au Luxembourg et à Liège. Nous n'avons pas développé de nouveau groupe que ça soit dans le Brabant wallon, le Hainaut ou à Namur.

Les rencontres, dont les dates sont fixées avec les participants, ont toujours lieu à raison d'une fois tous les 2-3 mois. Les thématiques sont toujours choisies par elles afin de répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes. Souvent, un sujet est prétexte à un autre. Les thèmes concernent tant les pratiques pédagogiques que les aspects plus administratifs.

Ainsi, l'organisation de chaque groupe est spécifique et en évolution comme présenté ci-dessous :

- À Bruxelles, en plus des réunions entre responsables et à leur demande, nous avons organisé une rencontre sous forme d'atelier (fabrication de marionnettes à doigts en feutrine) uniquement pour les accueillantes. Cela permet de diversifier les rencontres et faire échanger les équipes sur leurs réalités.
- À Liège, ce sont deux types de rencontre qui sont organisées, comme en 2014 : les rencontres entre responsables dont les thématiques varient et les rencontres autour d'une thématique précise « Les lieux de rencontre enfants-parents ».
- Au Luxembourg, en plus des rencontres entre responsables, deux journées « grand groupe », où l'ensemble des équipes est présent (cela représente plus ou moins 35 personnes), sont organisées au cours de l'année. Le conseiller pédagogique de l'ONE est également présent.

À Bruxelles, en 2015, nous avons vu de nouveaux participants arriver et maintenir leur présence. Cependant, nous devons nous rendre compte que certaines structures resteront toujours éloignées de nos activités par manque de temps mais aussi par manque d'une vision similaire à la nôtre quant à l'accueil de la petite enfance.

• Mise en place d'une plateforme informatisée commune aux haltes-accueil bruxelloises

Une plateforme informatisée sous la forme de « dropbox » a été mise en place. Cependant, ce n'est pas vraiment ce dont les structures avaient besoin. Il s'agirait plutôt d'un site internet classique pour trouver les informations relatives à la CHACOF et à son action. Ensuite, nous pourrions peut-être proposer quelque chose qui répond au besoin des structures sous la forme d'un forum pour que cela soit plus réactif.

• Soutien aux HA (questions, ressources)

La CHACOF est régulièrement contactée soit par des HA rencontrant l'une ou l'autre difficulté ou confrontées à de nouveaux questionnements soit par des porteurs de projet désirant créer une HA afin d'obtenir des renseignements concrets. Cela confirme le positionnement de la CHACOF comme un acteur incontournable au sein du secteur des HA ainsi que sa visibilité accrue.

4. La reconnaissance des haltes-accueil en FWB

Née de la volonté d'échanger entre professionnels, la CHACOF a également pour axe de travail la reconnaissance des HA auprès de l'ONE. En 2015, nous avons poursuivi cet objectif au travers de plusieurs actions.

- Rédaction et finalisation du mémorandum

Pour clôturer l'année 2014, la CHACOF a entamé un grand travail de réflexion et d'analyse afin de rédiger un mémorandum permettant de définir des revendications communes à l'ensemble de ses membres. Celui-ci a été rédigé et finalisé durant les 4 premiers mois de l'année 2015. Il a été diffusé auprès d'un grand nombre d'acteurs de terrain tant au sein du secteur de l'accueil de la petite enfance qu'au sein de secteurs annexes comme ceux de la formation et de l'action sociale.

Ce mémorandum a été rédigé sur base de constats formulés par les différentes haltes-accueil et d'illustrations très concrètes. Ceux-ci ont été étayés par de multiples recherches et travaux de façon à effectuer une montée en généralité nous permettant d'avancer des revendications porteuses de sens pour l'ensemble de notre secteur. Ainsi, nous avons abouti à un document où les aspects concrets du quotidien côtoient des dimensions plus théoriques et globales. Outre, le mémorandum complet, nous avons rédigé un cahier de revendications qui en propose une synthèse.

L'ensemble de ces tâches (réflexion, rédaction, publication et diffusion) représentent un temps de travail conséquent que ça soit pour les membres qui ont participé à la réflexion ou pour la coordinatrice.

Le mémorandum constitue, au même titre que le rapport de recherche, un outil de travail crucial pour la CHACOF tant en termes de visibilité qu'en termes de reconnaissance. Sa diffusion continue lors de chaque rencontre.

- Travail de réseau (BADJE, Service Fédéral de lutte contre la pauvreté, COSEGE, conseillers régionaux pédagogiques, RIEPP, texte sur la flexibilité des pratiques)

Tout au long de l'année 2015, la CHACOF a rencontré de nombreux acteurs du secteur tant à leur demande que lors de rencontres organisées par d'autres acteurs. Cela contribue à augmenter la visibilité de notre association mais aussi de participer à la réflexion globale de l'accueil de la petite enfance et de partager nos expériences et réflexions acquises sur le terrain et dans le cadre de travaux de recherche.

- Participation à la réforme du secteur

A la demande de l'ONE, nous participons aux réunions et réflexions concernant la réforme du secteur. La CHACOF se situe effectivement comme le représentant de la majorité des HA en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est également dans cette perspective que le mémorandum a été réalisé à cette période.

Toutefois, depuis le mois de juin, nous n'avons plus été sollicités pour ces rencontres. Nous ne savons donc pas où cette réforme en est concrètement. Nous restons attentifs à la poursuite de ce travail.

5. La dynamique de recherche et d'analyse

Tout au long de nos réunions et des rencontres, nous continuons à construire une analyse des réalités familiales, sociales et éducatives que nous rencontrons à travers les haltes-accueil. Cela nous permet aussi d'avoir une vision globale du secteur ainsi qu'une expertise toujours en phase avec les réalités de terrain.

• Réalisation d'un mémoire sur le financement des HA en Fédération Wallonie-Bruxelles (HEC)

L'ancienne coordinatrice, Aurélie Meys, a clôturé son master en management par la réalisation d'un mémoire portant sur le financement des HA en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce travail, réalisé en partie pendant son temps de travail, a permis de mettre en avant trois types de structures selon le financement le plus important de leurs activités. Le rapport de ce travail doit être finalisé pour être ensuite diffusé. Les résultats seront communiqués dès qu'un document de synthèse sera rédigé. En voici un bref aperçu.

Sur base d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des haltes-accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles (seules 17 d'entre elles ont répondu – ce qui confère un caractère exploratoire à notre travail, nous cherchons à déterminer des « business-models » (BM) à partir de la structuration des ressources financières. Ce travail nous a permis plusieurs choses :

Illustrer la diversité des sources financières dont bénéficient les haltes-accueil en FWB (pour les 17 HA et en 2014) :

- Chiffre d'affaire = 8%
- Financements publics = 79% dont
 - o Compétences régionales = 67%
 - o Compétences communales = 22%
 - o Compétences communautaires = 11%
- Financements privés = 11%
- Autre = 2%

Les régions contribuent largement au financement des haltes-accueil au travers des aides à l'emploi.

Identifier 3 grands types de haltes-accueil :

- *Le BM semi-marchand se finance essentiellement grâce au chiffre d'affaire réalisé ;*
- *Le BM philanthropique privilégie le recours aux financements de nature philanthropique. Ce modèle peut se décliner selon l'importance du bénévolat par rapport au temps de travail global (une nécessité pour l'organisation du service ou une plus-value) ;*
- *Le BM public est majoritairement financé par les pouvoirs publics. Deux sous-modèles peuvent être identifiés selon la forme juridique de l'organisation : PO communal ou associatif.*

Pour chacun de ces modèles et sur base de rencontre avec des responsables, nous avons mis en évidence les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces auxquelles les structures d'accueil font ou sont susceptibles de faire face. Nous avons également souligné l'importance de l'évaluation financière ainsi que de l'action en termes d'outils de management plutôt qu'en termes de contraintes.

- Suivi et accompagnement d'un mémoire

L'ancienne coordinatrice a été sollicitée pour être lectrice dans le cadre de la réalisation d'un mémoire marquant la fin d'un master en sciences politiques et sociales (FOPES - UCL). Ce mémoire a pour titre : « Influence des valeurs de diversité et des valeurs individuelles sur les stéréotypes et les comportements de discrimination envers les parents sans emploi ». L'objectif est « d'étudier la relation entre les stéréotypes du personnel d'encadrement des milieux d'accueil envers les parents chômeurs et les comportements de discrimination envers ce même groupe. » (p. 51) Les conclusions sont les suivantes : « Le personnel d'encadrement des MILAC manifeste des stéréotypes moins favorables à l'égard des parents travailleurs. [...] nous avons pu remarquer que le personnel interrogé perçoit les parents chômeurs comme étant moins compétents que les parents travailleurs. Ces résultats valident donc la littérature concernant la mauvaise réputation du groupe des chômeurs et la perception envers ceux-ci de stéréotypes liés à la dimension de compétence. » (p.51)

- Travail de recherche et d'analyse

À Bruxelles, par rapport aux besoins en termes de formation, nous avons amorcé la réflexion mais nous n'avons pas pu la poursuivre compte tenu des événements qui ont jalonné notre année. Cependant, nous avons déjà récolté une série de thématiques qui sont des besoins en formation. L'analyse de ces thématiques nous a mené à la conception d'une journée de formation qui sera proposée aux accueillantes des HA bruxelloises.

Perspectives 2016

Engagement d'un(e) coordinateur(trice) pour le 29 mars au plus tard afin de conserver les points APE, selon la procédure suivante :

- Offre d'emploi mise sur le site du FOREM à partir du 20/01/16 (et diffusion au sein du réseau des membres de la CHACOF) ;
- Lors de la réception d'une candidature, envoi d'un questionnaire à remplir (questions portant sur le secteur de la petite enfance et sur la CHACOF). Date limite pour poser sa candidature = 10/02/2016 ;
- Semaine du 15/02 au 20/02, rencontre avec les candidats sélectionnés sur base du questionnaire rempli et de l'évaluation faite avec un canevas précis par certains membres du CA (le test écrit et l'entretien oral ne sont pas assurés par les mêmes personnes) ;
- Présentation des candidats sélectionnés au CA du 17/03/2016 et prise de décision ;
- Engagement le 29 mars 2016.

Durant les premiers mois de sa prise en fonction, le(la) coordinateur(trice) aura les missions suivantes :

- Prendre connaissance du secteur, des réalités de terrain en visitant notamment plusieurs haltes-accueil ;
- Participer aux groupes de travail dans les différentes régions (Bruxelles-Liège-Luxembourg) ;
- Reprendre le travail administratif laissé en suspens durant les quelques mois où la CHACOF a fonctionné sans coordinatrice ;
- Participer aux réunions du réseau ;
- Prendre contact avec les institutions et les différentes administrations.

Perspectives pour l'année 2016 de la CHACOF :

- Repenser les formations ;
- Élaborer un document qui montre les apports de la CHACOF ;
- Renforcer les groupes déjà existants à Bruxelles, Liège et au Luxembourg ;
- Créer de nouveaux groupes à Namur, dans le Brabant Wallon ainsi que dans le Hainaut. L'objectif est d'organiser au moins une première rencontre avant la fin de l'année 2016 ;
- Poursuivre les activités entamées.